

Décembre 2020

# Bertry infos

[www.bertry.fr](http://www.bertry.fr)



**Bonne année 2021 !**

- La place Fiévet
- L'école maternelle
- Le stationnement... Plus que quelques jours !
- Recensement des volailles

(formulaire Cerfa n°15472\*02 disponible sur : [service-public.fr](http://service-public.fr))



# Infos pratiques

## Mairie :

Tél : 03 27 75 18 02

Mail : [mairiedebertry@orange.fr](mailto:mairiedebertry@orange.fr)

Du lundi au vendredi :

8h30 - 12h30 / 14h00 - 17h00

Le samedi : 9h00 - 12h00

---

SAMU : 15

Sapeurs Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Pharmacie de garde : [www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr)

---

Communauté d'Agglomération :

Tél : 03 27 75 84 79

Site : [www.caudresis-catesis.fr](http://www.caudresis-catesis.fr)

---

Pour plus d'informations sur :

- La collecte de vos déchets,
- La réparation ou le remplacement d'un bac
- Les horaires de déchèteries
- La carte d'accès aux déchèteries

Tél : 08 00 77 55 37

Site : [www.siaved.fr](http://www.siaved.fr)

---

## Le site internet et sa newsletter :

Des articles et informations présentant la vie du village paraissent régulièrement sur le site de la commune. Ils sont généralement présentés quelques jours sur la page d'accueil avec parfois un lien vers un reportage plus long, les manifestations sont également mise en ligne.

Abonnez-vous à la newsletter en cliquant sur s'abonner et remplissez les cases **NOM**, **PRENOM** et **ADRESSE MAIL** et recevez toutes les nouvelles de la commune.



### Inscription newsletter Mairie de Bertry

Restez informé des dernières actualités de la commune de Bertry en vous inscrivant à notre système de newsletter.

Vous pourrez à tout moment vous désinscrire en cliquant dans le lien en bas de chaque lettre d'informations numériques.

Prénom

Nom

E-mail

RGPD - Protection de vos données

J'accepte de partager avec le site [www.bertry.fr](http://www.bertry.fr) mes données pour la réception de newsletters [Consulter les politiques de confidentialités pour vos données]

S'INSCRIRE À LA NEWSLETTER



**Bertrésiens, Bertésiennes,**

On n'en voyait plus la fin et pourtant d'ici quelques jours on va pouvoir enfin tourner le dos à cette année 2020, marquée par les mauvaises nouvelles et les catastrophes. On ne l'oubliera pas de sitôt, mais à présent un nouvel élan d'espoir s'offre à nous pour l'année 2021. L'espoir de voir la fin ou presque de cette pandémie et la reprise d'une vie presque normale.

Mais tout ne repartira certainement pas de la même façon. Les gouvernements adhèrent, enfin de plus en plus nombreux, à la préservation de la planète en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, les consommations énergétiques, dans le souci d'éviter d'autres catastrophes climatiques, sanitaires...

Beaucoup de choses se mettent ainsi en place dans notre Pays et en lisant ces quelques pages, vous découvrirez qu'au niveau local, nous avons décidé de prolonger ces actions, profitant des opportunités financières qui se présentent.

Divers plans nationaux, régionaux, essaieront de relancer l'économie et ainsi éviter, derrière cette période difficile, une crise sociale. Car il faut y penser, beaucoup ont souffert de ces périodes de confinement, que ce soit du point de vue sanitaire, financier et même psychologique. Mais nous pouvons reconnaître à ces moments de restriction un effet positif sur le nombre de contaminations, une diminution de la surcharge de notre système de santé et une réduction des victimes. Quelles autres solutions possibles quand on constate aujourd'hui la situation dans les divers pays européens ?

**2021** s'ouvre donc sur l'espoir d'une vaste campagne de vaccinations avec toutes les contestations qu'elle engendre. On retrouve, sur cette solution, là comme ailleurs, tous ces comportements qui deviennent ceux d'une société en crise : Défolement de la haine raciale sur les réseaux sociaux, casseurs « professionnels » qui profitent de mouvements contestataires pour essayer de déstabiliser, critique systématique de toute proposition...

Souhaitons de tout cœur voir, en cette année 2021, un vaste élan de solidarité, d'union mais surtout de « paix civile » qui apportera tolérance, respect de l'autre et de nos institutions. Qu'elle soit pétillante de joie et de bonne humeur, que le bonheur familial adoucisse vos journées et que de beaux rêves accompagnent vos nuits.

En restant bien entendu à votre service, les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous souhaiter toutes ces belles choses en 2021 en complément de la santé et du bonheur en famille.

*Bonne Année  
et surtout Santé à tous -  
Prenez soin de vous !*

Le Maire,  
Jacques OLIVIER



**L'avenir n'est jamais que du présent à mettre en ordre.  
Tu n'as pas à le prévoir, mais à le permettre.** (Antoine de Saint-Exupéry)

## Des plans de relance qui arrivent de divers partenaires.

L'on entend régulièrement que l'Etat a mis en place un plan de relance pour l'économie qui concerne le monde industriel, celui du commerce mais également les collectivités territoriales. Dans cette démarche, la Région et le Département se sont associés à cette initiative, ce qui laisse aux communes divers choix de financements pour réaliser des travaux prévus sur le mandat. La contrainte principale étant une réalisation des chantiers dans les plus brefs délais, années 2021 et 2022.

Devant ces possibilités, la commune s'est, dans un premier temps, engagée dans la rénovation de l'école maternelle en s'inscrivant dans les projets de rénovation énergétique et de mobilité durable.

Dans une seconde période, le Département lançait à son tour une opération pour les plus petites communes avec des projets limités à 70 000 € mais financés à 50 %. Cette proposition faite le 17 novembre nous laissait jusqu'au 1er décembre pour les dépôts de dossiers. Il fallait être réactif ! La place Fiévet est donc inscrite dans cette initiative.

La communauté d'agglomération apporte, quant à elle, un fonds de concours de 20 000 euros aux communes. Nous utiliserons donc cette «enveloppe» sur la place Fiévet.

## Ecole Maternelle

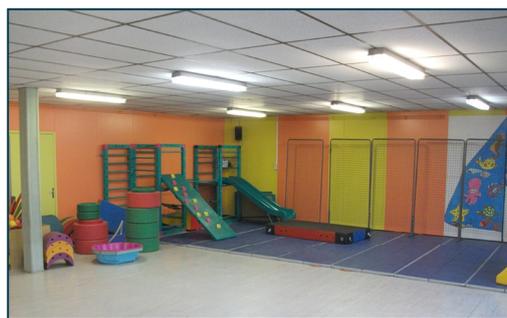
### Une école maternelle qui se transforme

Construite dans le début des années 70, son implantation s'est faite, assez naturellement, sur un site communal qui correspondait, pour celles et ceux qui l'ont connu, aux anciennes écoles des garçons. Il est évident que, cette situation centrale dans le village, posait, à cette période, au regard de la circulation, beaucoup moins de problèmes qu'aujourd'hui.

Elle n'a donc à ce jour qu'un seul point d'accès et les croisements des familles sont fréquents. Cet unique portail ne facilite guère la répartition des véhicules des parents. Par contre, cette implantation met bien en évidence l'école puisqu'elle se trouve au carrefour de deux départementales : la RD 98 avec 5430 véhicules/jour dont 8% de poids lourds et la RD 98 b vers Clary...

Construite sur une base dite « Pailleron » avec ossature métallique et panneaux décoratifs recouvrant un mur extérieur essentiellement composé de matières amiantées avec beaucoup de menuiseries de l'époque, nous sommes face à de larges baies vitrées en simples vitrages et en aluminium. Leur nombre nous apportait une excellente luminosité mais aussi des pertes d'énergie importantes, de même que les portes métalliques d'accès à l'extérieur. De plus, d'anciens skydômes éclairent également la partie centrale.

Cette rénovation du bâtiment, plus que nécessaire aujourd'hui, sera complète et engagera le déplacement des classes et de ses élèves.



# Ecole Maternelle

## LA NATURE DES TRAVAUX :

### En extérieur :

Une isolation en laine de roche de 120 mm par l'extérieur sera recouverte avec un bardage de type TRESPA (un site du fournisseur présente quelques réalisations). Des menuiseries en PVC et des portes en aluminium. De grands châssis assureront une luminosité et une isolation importante dans l'établissement. L'étanchéité de toiture sera multi couches et couvrira une isolation thermique

### Les abords extérieurs et les clôtures :

Réalisation d'une seconde entrée dans l'espace laissé libre par l'ancien garage de La Poste et réalisation d'un nouveau soutènement en béton. Remplacement de cette grande grille en aluminium.

### En intérieur :

Le remplacement de tous les réseaux existants, rénovation complète des sanitaires avec la pose de cabines assurant une meilleure intimité pour tous les enfants. Installation de toutes les cloisons, faux plafonds, peintures.

Ces importants travaux se dérouleront de mars à décembre 2021, nous devons en effet avoir terminé ce chantier avant la fin d'année. L'école sera provisoirement transférée dans les anciens préfabriqués de l'école élémentaire. L'équipe enseignante et les autorités académiques ont pris connaissance de ce projet et valident sa réalisation.

La salle de sports servira de cour de récréation, les sanitaires seront en partie utilisés par les deux établissements et les peintures et divers aménagements seront réalisés.

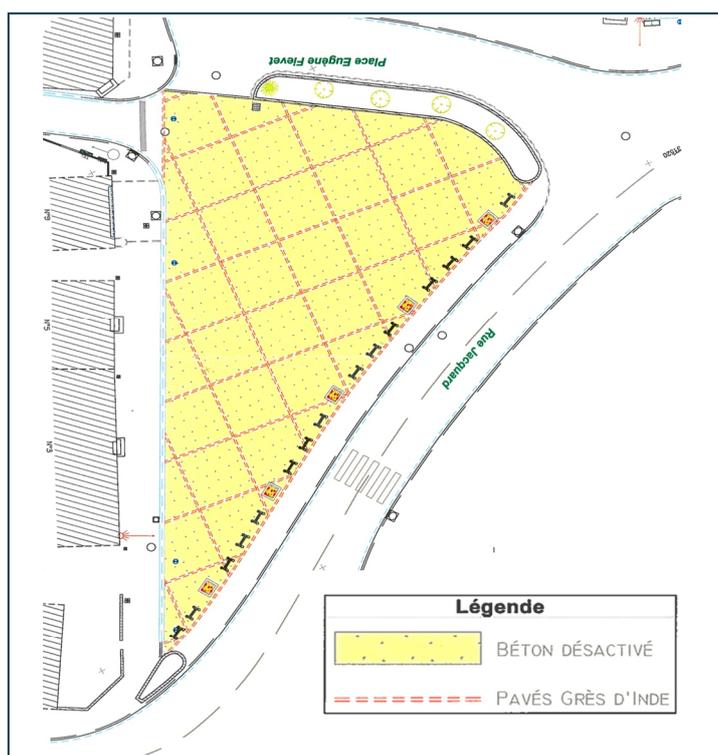
Coût total des travaux : 662 000 € avec subventions : Etat DETR et DSIL : 50% Région 22% Pays du Cis : 8% Reste en charge commune 20% : environ 185 000 euros

# Place Fiévet

## Et une place FIEVET prête à accueillir plus de véhicules !

Cet espace qui fut aménagé dans le cadre d'un opération « cadre de vie » en 2 000 montre aujourd'hui après 20 années de nombreux signes de dégradations. Nous avons donc décidé, cette fois, de rénover cette place qui attirera ainsi plus facilement les parents d'élèves de l'école maternelle Aurore située dans un espace très proche.

Si l'objectif premier de l'étude de mobilité est de sécuriser les cheminements piétons et diminuer ainsi le nombre de véhicules aux portes des écoles, il n'en reste pas moins que de proposer un stationnement sur un espace rénové, lumineux et en prolongement visuel de la rue de la République peut largement être intégré à ce projet.



Diverses manifestations sont, chaque année, organisées sur cet espace :

- La fête du village en juillet et parfois fête de printemps en mai
- Animations exceptionnelles : Saut à l'élastique avec grande grue, concerts...
- Parcours de mini-quads pour enfants, Exposition de voitures anciennes
- Braderie -brocante (10 000 personnes en mai)
- Paris-Roubaix en avril

La présence de commerces : pizzeria, café et boulangerie avec des habitudes de stationnement temporaire des clients.

Seul l'emplacement « place » sera modifié et il devra notamment supporter les charges des différents équipements nécessaires à ces animations tout en nous permettant une mixité d'utilisation. C'est pourquoi, il a été décidé d'utiliser la même technique que la place de la gare qui a fait ses preuves mais avec une épaisse couche de béton désactivé capable de soutenir de lourdes charges. La décoration générale devrait être identique, ce qui apporterait une cohérence et permettrait facilement, avec les barrières permanentes, de sécuriser le passage de Paris Roubaix sans ajouter d'équipements mobiles. Les espaces enherbés qui n'ont pas résisté au positionnement des manèges devraient disparaître.

Coût total des travaux : 75 000 à 80 000 € avec subventions : Département: 50% Communauté d'agglomération 25% Reste en charge commune : environ 20 000 euros



## Avec une étude et des aménagements pour le stationnement.

### QUE SE PASSE-T-IL AUJOURD'HUI :

Depuis plusieurs années, la circulation dans le village s'intensifie d'une part avec l'utilisation des GPS qui font transiter, au prétexte d'un parcours réduit, bon nombre de véhicules entre Caudry et Saint Quentin par Bertry afin d'éviter à partir du croisement d'Audencourt d'aller jusqu'au carrefour des quatre Vaux à Le Cateau pour revenir vers Maretz ensuite via la chaussée Brunehaut.

Cette orientation nous amène :

Dans le carrefour au pied de l'école maternelle Rue de la République : 5430 véhicules/jour dont 8% de poids lourds

Dans celui à la sortie de l'école primaire RD 115 : sortie Rue Jules Guesde 5 400 véhicules/jour dont 5,8% de poids lourds puis RD 98 : rue Pasteur 1280 véhicules/jour dont 7,8% de poids lourds. (Chiffres des services du Département)

Comme dans une grande majorité de communes, les sorties des écoles sont un peu anarchiques et les parents se garent au plus près, sans se soucier de la sécurité des familles et de leurs enfants.

Voici donc assez rapidement exposés les points qui nous obligent à engager une réflexion sur ces déplacements et cette sécurité en centre-ville, que d'autres nommeront cœur de bourg.

**Devant cette problématique, il nous sera assez simple d'y associer :**

- Les services techniques du Département dans :
  - La limitation du stationnement
  - Une réglementation plus dure de celui-ci
  - Des aménagements de sécurité
- Les équipes éducatives des deux écoles qui vivent cette situation chaque jour.
- Les associations de parents d'élèves des deux écoles
- Les services de la gendarmerie

Mais rien ne pourra être mené sans réelle concertation avec les familles, sans analyse de leurs déplacements ou de leurs habitudes, ni sans propositions concrètes qui, de toutes façons, ne satisferont pas tout le monde !

Il nous faut donc aller beaucoup plus loin dans cette réflexion par une proposition d'aménagement sécurisé du stationnement rue de la République, par éventuellement l'élargissement des trottoirs rue Delory, par l'achat d'une parcelle à moins de 80 m de l'école maternelle. MAIS il faudra avant tout bien réfléchir à la manière d'amener les parents à se sentir plus en sécurité sur le chemin des écoles et pourquoi pas éviter d'utiliser leurs véhicules lorsque c'est possible.

Le succès de cette réflexion nous amènera une réduction importante des véhicules et une modification des places de stationnement autour des établissements scolaires.

Le plan de financement n'est pas encore établi mais l'aide et le financement du Département sont assurés. Un cabinet d'architecture urbaine devrait être choisi et les travaux engagés dans la même période que ceux de l'école. Un phasage dans le temps sera mis en place en fonction du coût.

## Recensement des volailles

### **INFORMATION PREFECTURE DU NORD :**

Plusieurs cas d'influenza ont été diagnostiqués en France et en Belgique, à quelques kilomètres de la frontière avec notre département. C'est pourquoi la vigilance de tous doit être renforcée.

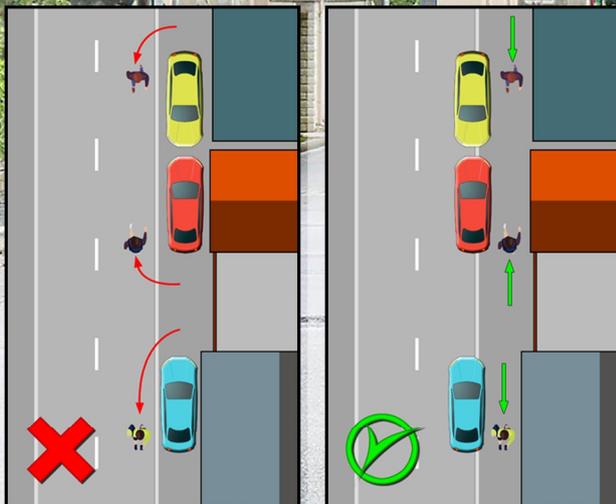
#### **Quelques rappels concernant les particuliers détenteurs d'oiseaux :**

- Les détenteurs de volailles (basse-cour) ou autres oiseaux captifs non commerciaux élevés en extérieur doivent se déclarer auprès des mairies (formulaire en mairie). Ce recensement permet de détecter le plus rapidement possible la maladie et de s'assurer qu'elle ne circule pas.

- Les volailles doivent être actuellement maintenues confinées ou sous filet de protection et toute mortalité anormale doit être signalée à un vétérinaire ou à la Direction Départementale de Protection des Populations.



# Stationnement Rappel !



**Dans les jours qui viennent, les services de la Gendarmerie seront avertis. Il ne vous reste que quelques jours pour prendre vos dispositions !!**

Comme annoncé dans le précédent bulletin d'informations, la municipalité va prendre toutes les mesures afin de faciliter et sécuriser les déplacements de nos marcheurs dès janvier 2021, et ce, sur l'ensemble du territoire de la commune.

En effet, nous pouvons constater aujourd'hui que **bon nombre d'enfants ou de personnes âgées sont obligés de descendre sur la chaussée** simplement parce que certains sont mal garés et ne souhaitent pas rentrer leur véhicule sur leur parcelle ou dans leur garage, laissent une voiture abandonnée ou plus simplement veulent rester au plus près... Chacun comprendra que ceci ne peut plus durer !!

Le montant de l'amende forfaitaire pour infraction aux règles de stationnement dépend de la nature de l'infraction.

Infractions de stationnement : classe des contraventions et montant de l'amende forfaitaire		
Infraction	Classe de contravention	Montant de l'amende forfaitaire
Stationnement gênant : sur un trottoir pour les 2 ou 3 roues, en double file, sur un emplacement réservé à l'arrêt des transports publics ou taxis, devant une entrée d'immeuble, sur une bande d'arrêt d'urgence sauf en cas de nécessité absolue...	<b>2e classe</b>	<b>35 €</b>
Stationnement très gênant : sur une place réservée aux personnes handicapées, sur une place réservée aux transporteurs de fonds, sur une piste cyclable, sur un trottoir sauf pour les deux ou trois roues...	<b>4e classe</b>	<b>135 €</b>
Stationnement dangereux : lorsque la visibilité est insuffisante, à proximité d'une intersection de routes, de virages, de sommets de côte, de passage à niveau	<b>4e classe</b>	<b>135 €</b>
Stationnement abusif : plus de 7 jours au même endroit ou moins selon la réglementation municipale	<b>2e classe</b>	<b>35 €</b>